

208C0845
FR0000076150-FS339

7 mai 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DOCTISSIMO

(Euronext Paris)

Par courrier en date du 6 mai 2008, complété par un courrier du 7 mai, la société Moneta Asset Management (17 rue de la Paix - 75002 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 mai 2008, le seuil de 5% du capital de la société DOCTISSIMO et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession par le déclarant des actions DOCTISSIMO détenues dans le cadre de la garantie de cours actuellement ouverte (1).

(1) Cf. notamment D&I 208C0813 du 30 avril 2008.